

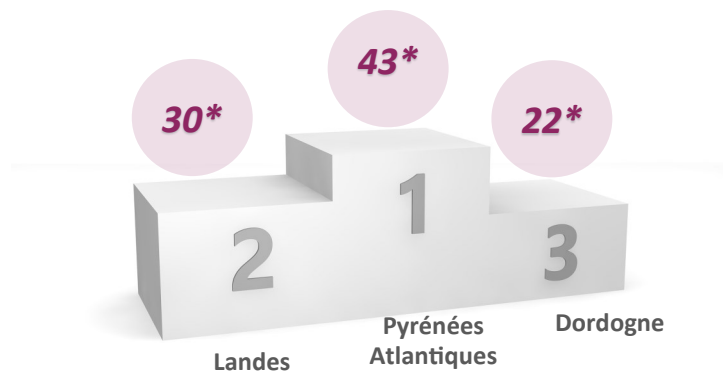
vive'actu

Délégation sud

Délégation Sud
N°28 • Décembre 2022



Les formations référent Bien-être animal en délégation sud



En délégation sud 3 départements sont en tête en nombre de formations labellisées BEA réalisées.

* : Nbre de formations

Les formations labellisées "bien être animal" se déploient en délégation Sud depuis plusieurs mois. Le module de formation en ligne est maintenant disponible pour valider le parcours de référent.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de Vivea

[Consultez notre site internet](#)

Webconf sur l'accompagnement individualisé



Le 23 janvier à 10 heures

[Inscrivez-vous](#)

Validation du consentement : une démarche « personnelle » tracée via un mail propre au stagiaire

VIVEA a mis en place la dématérialisation de ses process pour les dossiers 2022. Ainsi, la **validation du consentement du stagiaire à payer l'organisme de formation se fait par mail.**

Ce consentement par mail a une portée juridique importante puisqu'il nous permet de payer l'organisme de formation pour le compte du contributeur.

Les adresses mails sont renseignées à 80% des cas par la base MSA mensuelle que nous mettons à disposition.

Après demande expresse des organismes de formation, nous avons assoupli notre système en permettant de

modifier les adresses mails .

Nous vous alertons sur le fait que **seul le contributeur peut valider son consentement via une adresse qui lui est personnelle.**

Bien entendu, **l'organisme de formation ne peut pas être signataire de ce consentement** et recevoir également les financements.

Pour toute personne formée et qui n'aurait pas d'adresse électronique, nous préconisons de l'aider à créer une adresse électronique personnelle ou professionnelle gratuite, accessible depuis tout poste informatique.



Aquitaine | Limousin | Poitou-Charentes | Languedoc-Roussillon | Midi-Pyrénées | La Réunion | Mayotte








Les appels d'offres spécifiques (AOS) en 2023*

Les appels d'offres spécifiques (AOS) toujours actifs en 2023*

Occitanie	Nouvelle Aquitaine	La Réunion
Repenser sa stratégie dans le contexte de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC)	Changement climatique : comment produire encore demain ?	Développer des formations en lien avec les thématiques des RITA
Communiquer positivement vers ses interlocuteurs	Communiquer positivement vers ses interlocuteurs	Communiquer positivement vers ses interlocuteurs
Élaborer une stratégie de commercialisation performante	Des clés pour réussir son projet de transmission en Poitou-Charentes	Optimiser son revenu
Changements de pratiques en Languedoc Roussillon	Efficacité et bien être au travail des solutions pour aller plus loin en Limousin	

* Accédez aux appels d'offres en cliquant sur la région concernée, puis descendre dans la partie « Cahiers des charges et appels d'offres formation »

Les nouveaux appels d'offres spécifiques (AOS) en 2023*

	Occitanie		Nouvelle Aquitaine	
	Changement climatique : agir aujourd'hui pour produire demain	Être bien et plus efficace dans mon métier	Des solutions pour rebondir face à la crise en Nouvelle Aquitaine	Construire les relations humaines sur nos exploitations
 Durée minimum de formation	 7h	 7h	 7h	 14h
 Objectif(s)	Mettre en place une approche globale et systémique face au changement climatique pour adapter et pérenniser les systèmes de production	Prendre conscience de sa situation au regard de l'efficacité et du bien-être au travail Engager une démarche de changement pour initier un plan d'action pour des solutions envisageables et mettre en œuvre des solutions permettant d'améliorer l'efficacité et le bien être au travail	Permettre l'émergence d'une offre de formation pour accompagner les exploitants dans une nécessaire adaptation de leur entreprise dans un contexte de crise identifiée mais aussi pour les chefs d'entreprises faisant face à des problèmes plus structurels	Renforcer la fonction du chef d'entreprise en améliorant les relations humaines qu'il entretient dans son cadre professionnel et personnel
 Prise en charge maximale à l'heure/stagiaire	46€	48€	44€	44€

* Accédez aux appels d'offres en cliquant sur la région concernée, puis descendre dans la partie « Cahiers des charges et appels d'offres formation »



VIVEA fermera pendant la période des fêtes
du 26.12 au 30.12



Aquitaine | Limousin | Poitou-Charentes | Languedoc-Roussillon | Midi-Pyrénées | La Réunion | Mayotte

Appel à innovation Agriculture numérique



Afin de développer l'offre de formation autour du numérique en agriculture et après sa journée événement sur cette thématique, la Délégation

Sud de VIVEA lancera un appel à innovation pour la mise en œuvre de formations expérimentales sur les usages du numérique en agriculture. Seront sélectionnées des actions innovantes qui répondent à l'un de ces 3 objectifs :

- **Maitriser les usages avancés des outils et solutions relatives à l'agriculture de précision et à l'élevage de précision**
- **Décider de la stratégie numérique de son entreprise :** Connaître l'environnement lié à l'agriculture numérique, évaluer les risques, gains et impacts d'un investissement dans un outil ou une solution numérique, faire des choix raisonnés sur les solutions digitales les plus adaptées...

- **Appréhender les enjeux autour des données agricoles produites et utilisées en agriculture numérique afin de mieux les maîtriser :** usages des données par les fournisseurs et les acteurs agricoles dans l'écosystème de l'exploitation, données utiles à l'exploitant pour prendre des décisions...

Cet appel à innovation permettra aux organismes retenus de mettre en œuvre une formation bénéficiant d'une prise en charge majorée. D'autre part les organismes bénéficieront de l'accompagnement d'un expert et de l'appui de la communauté des organismes de formation et des partenaires associés.

Ces actions seront évaluées par un consultant et une capitalisation sera faite sur les enseignements de cette expérimentation. Vous êtes intéressé ? Vous souhaitez répondre ?

Contactez votre conseiller VIVEA.

18 Réunions pour les organismes de formation



Comme chaque année nous avons tenu nos réunions d'organismes de formation, **18 rencontres** ont eu lieu sur la délégation sud. Ces temps de rencontres toujours

appréciés par les organismes de formation ont permis de toucher 214 personnes en Nouvelle Aquitaine, 142 en Occitanie, 5 à Mayotte et une vingtaine à la Réunion. Des élus VIVEA y ont aussi assisté.

Ces réunions ont permis de faire le point de l'activité 2022

(en forte baisse par rapport à 2021), mais aussi de présenter les changements pour 2023 (calendrier de dépôt des demandes, mise en place de l'accompagnement individualisé, ...). La présentation des nouveaux Appels d'Offres Spécifiques à chaque territoire doit permettre aux organismes de mieux se positionner puisque de nombreux aménagements ont été apportés : une diminution de la durée minimale des formations et une augmentation des prises en charge. De nombreux échanges ont pu se faire et les conseillers restent à votre disposition pour toutes demandes complémentaires.

Arrivée de Gilles Ysos, nouveau conseiller formation



Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Gilles Ysos en tant que nouveau conseiller dans les départements des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées -Atlantiques.

Il succède à Jean-Marc Lacasa qui a fait valoir ses droits à la retraite au mois de juin dernier.

Gilles a longtemps travaillé dans le secteur agro-alimentaire en tant que Responsable Formation

où il a notamment piloté le développement de nombreuses formations à destination des agriculteurs.

Il sera ravi de vous accompagner dans vos projets de formation en lien avec VIVEA.

Coordonnées de Gilles : 06 70 75 00 35
g.ysos@vivea.fr